

CARANTEC

Supplément Ricochet

MAI 2016



*Un mode de gestion adapté
à chaque espace : le petit bois de Lolory*



Paillis minéral - Ardoise

La commune s'est engagée en 2015 dans la
Démarche Zéro Phyto

**Des alternatives au désherbage chimique
sont recherchées**

La loi

La loi Labbé, du 26 mai 2014 et mise à jour le 24 décembre 2015, interdit l'usage des produits Phytosanitaires :

- aux Collectivités Territoriales au

1^{er} janvier 2017, sauf dans les cimetières et les terrains de sports ;

- aux particuliers au 1^{er} janvier 2019.

Les techniques de désherbage

> LE BALAYAGE MÉCANIQUE

La balayeuse du SIVOM équipée d'une brosse de balayage détruit les « mauvaises herbes » qui poussent dans les joints des bordures de trottoirs, caniveaux, accotements. Les résultats observés en 2015 sont plutôt satisfaisants lorsque les chaussées et trottoirs le permettent. Cette technique sera donc reconduite.

> LA FAUCHE MANUELLE OU MÉCANISÉE

Cette technique ne peut être réservée qu'à certains espaces peu fréquentés car elle ne détruit pas les mauvaises herbes et provoque des projections.

> LE DÉSHERBAGE MANUEL

Il sollicite beaucoup de temps de main-d'œuvre, c'est pourquoi il n'est pas privilégié.

En 2016, à l'essai, un contrat est passé avec une entreprise d'insertion pour appliquer cette technique dans le centre-ville.

> LE DÉSHERBAGE VAPEUR

L'essai réalisé en 2015 par une société spécialisée n'a pas donné les résultats attendus, elle n'est pas renouvelée en 2016.

À la recherche de nouvelles solutions

Dans un souci de gain de temps et d'efficacité, *des solutions alternatives pour l'entretien des espaces communaux sont recherchées.*

Les aménagements d'espaces publics sont désormais conçus en faisant le choix de plantes et de matériaux qui demandent moins d'entretien au quotidien.

> LES NOUVEAUTÉS EN 2016

- **Le fleurissement des pieds de murs**
a l'avantage de remplacer les mauvaises herbes par des plantes choisies que l'on maîtrise. C'est l'option retenue à titre d'essai dans le secteur du port.
- **L'engazonnement** de certains espaces sablés permet un entretien plus simple puisqu'il suffit de tondre.

Accompagnez votre ville dans cette démarche

À votre tour, désherbez devant chez vous sans employer de désherbant chimique.

Le binage, l'arrachage, la fauche, la tonte, le balayage ou le paillage peuvent pallier l'usage de traitements chimiques.

Seule une action bienveillante de chacun devant sa propriété pour éviter les mauvaises herbes en pied de mur en bordure des trottoirs permettra de conserver à notre commune son « côté pimpant ». Des solutions existent également pour l'entretien de votre jardin ! Pour toute question, suivez le logo dans les jardinerie partenaires de la charte « **Jardiner au naturel, ça coule de source** ».



Un nouveau regard s'impose

Ces nouvelles modalités d'entretien peuvent entraîner des désagréments aux yeux de certains d'entre nous.

Le fait de ne plus traiter chimiquement, peut aboutir dans certains cas à une présence plus visible de végétation spontanée.

Ce nouvel aspect du paysage urbain ne doit en aucun cas être assimilé à une forme de laxisme de la part des services techniques ou des élus. Un peu d'indulgence est nécessaire lorsque des « mauvaises herbes » réapparaissent.



Flours en pieds de mur